

Une ligne téléphonique destinée aux entreprises de la région Gaspésie– Îles-de-la-Madeleine

Gaspé, le lundi 4 mai 2020 – Suite à l'annonce de la reprise des activités de certains milieux de travail par le Gouvernement du Québec, la Direction régionale de la Santé publique de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine met à la disposition des entreprises de la région une ligne téléphonique : **1-833-354-0009**.

Leurs questions seront transmises aux professionnels du Réseau de la Santé publique en santé au travail (RSPSAT) qui assureront un suivi afin de soutenir les entreprises et les travailleurs dans la mise en place des mesures de prévention en lien avec la COVID-19.

En collaboration avec des partenaires clés, l'équipe de Santé au travail déploie ses efforts dans le but de préserver la santé des travailleurs et de soutenir les milieux de travail dans l'application des mesures préventives afin de permettre aux entreprises de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine d'opérer dans le contexte actuel.

L'offre de service de cette équipe est :

- Fournir l'information pertinente à l'entreprise en fonction de son secteur d'activité;
- Valider la mise en place des recommandations en exigeant un plan de prévention;
- Effectuer des visites pour constater et recommander des moyens de protection efficaces; développer des stratégies et des pistes de solution spécifiques.

Les entreprises sont également invitées à prendre connaissance de la **trousse COVID-19 élaborée par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)** : <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/trousse.aspx>.

- 30 -

Source :

Clémence Beaulieu-Gendron

Adjointe par intérim à la présidente-directrice générale et aux relations avec les médias

CISSS de la Gaspésie

Tél. : 581 994-0364

clemence.beaulieu-gendron.cisssgaspesie@sss.gouv.qc.ca